# Méthodologie synthétique du commentaire de texte (décisions, textes de doctrine, articles).

Cette méthodologie est conçue de manière transversale pour les commentaires de décisions de justice, de textes doctrinaux et d’articles de doctrine. Elle devra être adaptée en conséquence, en fonction des différents exercices, mais les grands axes sont valables pour les trois types (**sauf pour l’introduction : voir-ci-dessous).**

Le commentaire de texte est un exercice très utilisé en droit public et l’étudiant peut être confronté à celui-ci tout au long de son cursus universitaire. Le niveau d’exigence et les attentes du correcteur sont identiques quel que soit le niveau d’étude de l’étudiant.

Cet exercice permet à l’étudiant d’effectuer une analyse approfondie d’un document portant sur une question de droit ainsi que la mise en œuvre de connaissances propres au sujet ou à la thématique du document soumis. Il permet en outre de mettre en exergue les qualités rédactionnelles de l’étudiant et sa capacité à mobiliser à la fois les connaissances abordées en cours magistraux mais aussi sa culture générale.

Cet exercice, proche de la dissertation juridique, comporte la principale difficulté pour l’étudiant de prendre suffisamment de distance vis-à-vis du document afin de ne pas tomber dans l’écueil de la paraphrase mais également de ne pas trop s’en éloigner afin d’éviter le hors-sujet.

L’appréciation du document faite par l’étudiant doit être claire et pertinente. Tout assentiment ou opinion personnelle sont à proscrire.

Afin de pouvoir réaliser un commentaire de texte, plusieurs étapes doivent être respectées par l’étudiant.

## CONSEILS ET REMARQUES PRÉALABLES

### Lecture attentive et consciencieuse du document

L’étudiant doit veiller à effectuer une lecture attentive dudit document.

Il est primordial de prendre en compte le document dans son intégralité : tous les éléments qui le composent sans négliger aucun aspect. Il est conseillé d’effectuer **au moins deux lectures** du document afin d’identifier **les idées directrices** sur le brouillon.

Il ne s’agit pas d’un exercice de redite ou de reformulation du document proposé mais d’une interprétation de la part de l’étudiant et d’une **analyse critique**. En somme, le commentaire doit faire état **d’une réelle valeur ajoutée**. Il doit pouvoir composer le devoir en mobilisant les connaissances abordées en cours magistraux et en travaux dirigés.

Il faut respecter de manière rigoureuse la méthodologie propre à cet exercice afin que le correcteur puisse apprécier l’ensemble des qualités juridiques et rédactionnelles et le réel apport de l’étudiant sur le sujet.

L’étudiant doit être capable de rédiger consciencieusement l’introduction, formuler une problématique claire et pertinente en lien avec le problème soulevé par le document et construire un plan et une argumentation solides à partir des éléments du document.

### Identifier la structure globale du document

Le commentaire est un prétexte permettant à l’étudiant d’identifier et de mobiliser ses connaissances sur une thématique précise et pour le correcteur un moyen de veiller à la bonne compréhension des notions juridiques contenues dans le document.

L’étudiant doit ainsi se poser un certain nombre de questions lorsqu’il doit confectionner son devoir, que cela soit dans le cadre des travaux dirigés ou bien lors de l’examen final.

* Quelle est la ***nature*** du document ?
* Quel est ***l’auteur*** ou quels sont les auteurs du document ?
* Quelle est la ***thématique majeure*** du document ? Le titre du document aiguille le lecteur sur la thématique abordée, sur l’idée maîtresse du document.
* Quel est le ***contexte*** du document ? Pour quelles raisons ce document a t’il été écrit ? Le contexte peut être multiple (politique, juridique, historique, économique, social, environnemental…). Fait-il état d’une évolution des mœurs ? D’une évolution de la pensée juridique en la matière ?
* Quels sont les ***objectifs visés par l’auteur*** ou les auteurs du document ?
* Quel est son ***apport*** pour le droit positif ? Quels sont les effets ? Opère t’il un revirement de jurisprudence ? S’inscrit-il dans un débat doctrinal ? Fait-il l’objet de contestation, de critique ou à l’inverse suscite t’il l’approbation, l’adhésion ?

Ce travail permettra à l’étudiant d’avoir une **lecture rapide** et une **critique objective** du texte. Le texte doit être abordé avec rigueur et sans aucun préjugé de la part de l’étudiant. L’esprit critique de l’étudiant doit être **argumenté et étayé** à l’aide de références connues en évitant d’émettre un avis personnel (*exemple : évitez toute mention de « je pense que… »*).

Pour faciliter la lecture du document, l’étudiant peut **souligner les mots ou les passages** qu’il juge **importants** et indispensables pour son analyse. Il est conseillé de noter en marge du document l’ensemble des idées, des références, des questionnements que vous pouvez avoir lors de la lecture de chacun des paragraphes.

Le document doit être étudié en profondeur. Les nuances, les expressions et les termes employés doivent faire l’objet d’une **analyse rigoureuse**. Le vocabulaire juridique présent dans le document doit être défini afin que le correcteur puisse identifier la maîtrise des notions juridiques par l’étudiant.

Il faut parvenir à faire émerger les éléments importants et les rassembler sous forme de groupements d’idées. Ceci facilitant la conception et l’élaboration du plan du commentaire de document.

N’hésitez pas à utiliser votre propre méthode pour identifier les éléments jugés pertinents (souligner, surligner, entourer).

## LA CONCEPTION ET L’ÉLABORATION DU PLAN

Tout comme en matière de dissertation juridique, l’élaboration du plan doit, pour des raisons formelles, respecter, dans la mesure du possible, une **structure** **binaire. Ce n’est pas une obligation. Si une structure ternaire s’impose, elle ne doit pas être rejetée par principe.** L’analyse approfondie du sujet et la contextualisation du document assurent à l’étudiant d’élaborer un plan construit.

Deux parties (et sous-parties) doivent faire état de l’analyse de l’étudiant sur **l’apport essentiel** du document.

**Les titres** du plan doivent être **explicites, pertinents et apparents**. Il est conseillé d’éviter une formulation de titre bien trop longue nuisible à la clarté et à la compréhension du raisonnement. De même qu’il est proscrit de formuler sous forme interrogative les titres des parties. Il est plutôt conseillé à l’étudiant de privilégier **des phrases courtes, intelligibles et pertinentes ne comportant aucun verbe conjugué** (Sujet, Verbe, Complément). Les titres doivent nécessairement **correspondre** aux développements et aux analyses formulés dans les parties.

|  |
| --- |
| **I/ Titre**  *Chapeau introductif = annoncer le plan des sous-parties*   1. **Titre**   *Développements structurés*  *Transition*   1. **Titre**   *Développements structurés*  *Transition*  **II/ Titre**  *Chapeau introductif*   1. **Titre**   *Développements structurés*  *Transition*   1. **Titre**   *Développements structurés*  *Transition*  *Éventuellement :*  **III/ Titre**   1. **Titre**   *Développements structurés*  *Transition*   1. **Titre**   *Développements structurés*  *Transition* |

## 

## LA RÉDACTION DU CORPS DU DEVOIR

### L’introduction

L’introduction est la partie **la plus importante** du devoir de l’étudiant. Elle ne doit pas être négligée. Le correcteur débute son analyse du devoir par la **lecture attentive de l’introduction** et la composition de celle-ci. Cette introduction permet de mettre en exergue la présentation générale du document mais davantage **le sujet soulevé par le document**.

**Introduction du commentaire de texte/article**

Elle doit, à ce titre, comporter un certain nombre d’éléments essentiels qu’il convient d’adapter en fonction du texte commenté :

* ***Une phrase introductive****:* celle-ci peut être une citation d’une personne en lien direct avec la thématique du document ou une phrase personnelle qui permet d’identifier immédiatement la problématique générale soulevée par le texte commenté. Elle permet d’attirer l’attention du correcteur sur la question précise que soulève le document. Il convient d’éviter de recourir à des généralités, à des banalités ou à des phrases toute faites. La phrase introductive doit d’emblée montrer que le texte a été compris dans sa portée.
* ***La présentation du document (sa nature, son objet, son auteur)****:* s’agit-t-il d’un texte doctrinal, législatif, d’un décret, d’un règlement, d’un rapport, d’un avis, d’un article du code ou de la Constitution, d’une disposition de loi étrangère, d’un discours, un article de presse … ? Qui a écrit le document ? Quel est le sujet principal du document ?
* ***Les définitions juridiques*** *:* elles permettent de poser le sens des termes essentiels mobilisés par le texte commenté.
* ***La contextualisation****:* il est important de replacer le document dans un contexte historique, juridique, politique, social et/ou environnemental afin de mettre en évidence l’intérêt du texte commenté.
* ***La problématique****:* elle consiste à poser la question soulevée par le texte commentée, à mettre en évidence son apport. Elle constitue la singularité du commentaire que vous proposez, le point de vue que vous retenez pour mettre en évidence l’intérêt du texte commenté. Elle doit pouvoir être formulée en une seule phrase. Le plan doit permettre de répondre à la problématique posée. De manière schématique, l’on peut considérer que la problématique doit pouvoir être formulée de manière interrogative, les intitulés des deux parties du plan permettant de répondre à la question ainsi posée.
* ***L’annonce de plan****:* elle doit être claire. Il vaut mieux privilégier une formulation plus générale « *Si …. il n’en demeure pas moins que*». Il est important d’identifier les différents niveaux de votre devoir (Partie I / A) B) et (Partie II / A) B). Le plan fait état des idées maîtresses permettant de répondre à la problématique que vous avez formulée. Les énoncés des parties doivent être brefs, explicites et démonstratifs. Ils doivent permettre d’identifier la teneur du propos qui sera défendue.

En définitive, l’introduction est bien souvent négligée par les étudiants lors de la composition des devoirs. Elle doit toutefois être **soignée, dense et étoffée** au regard de l’ensemble de la copie. A souligner que le correcteur, lors des premières lectures, se forge une opinion rapide sur le niveau général de la copie.

**Introduction du commentaire d’arrêt**

Il s’agit d’une fiche d’arrêt améliorée :

* **Phrase introductive :** elle doit exposer la portée du jugement, de l’arrêt ou de la décision commentée. Elle permet de montrer, d’emblée, que l
* **Faits :** événements factuels qui sont à l’origine du litige. A ne pas confondre avec la procédure. **En matière de décision du Conseil constitutionnel, les faits ne sont pas susceptibles d’être identifiés et n’ont pas d’importance**. C’est également souvent le cas devant le Conseil d’État et de la Cour de cassation. La présentation des faits doit être claire, simple et précise. Il est donc inutile de recopier mot pour mot tous les éléments de fait.
* **Procédure :** type de recours, événements procéduraux de première instance, appel ? Auteurs des recours ? Il s’agit d’exposer tous les éléments procéduraux à l’origine de la décision, du jugement ou de l’arrêt commenté.
* **Prétentions :** il s’agit ici d’analyser les prétentions des parties devant la juridiction qui a rendu la **décision étudiée** (parfois, les prétentions peuvent se situer après le problème juridique, à vous de voir ce que vous jugez être le plus pertinent), ce que les parties revendiquent devant le juge.
* **Problème juridique :** le problème juridique soulevé par l’arrêt, auquel la juridiction devra répondre. Il est possible qu’il soit découpé en plusieurs problèmes juridiques et dans ce cas il convient de les exposer de manière structurée.
* **Solution :** il convient ici d’exposer la solution qu’a retenu le juge au problème juridique soulevé et la réponse qu’il apporte aux prétentions des parties.
* **Portée :** la portée de l’arrêt doit mettre en évidence l’apport du jugement, de l’arrêt ou de la décision commentée au-delà du cas dans lequel ceux-ci ont été prononcé. Il convient ici de s’éloigner des éléments de l’espèce pour dégager ce qui, dans l’arrêt, constitue un apport général, transposable à d’autres situations.
* **Annonce de plan**

### Les développements des parties et sous-parties

Le commentaire de texte doit permettre de mener **une analyse objective**, à l’aide des connaissances de l’étudiant. L’appréciation personnelle est par conséquent importante, mais sur des considérations juridiques et non morales, politiques ou autre (sauf à la marge).

Il faut étayer vos développements en vous appuyant sur le document. Il est important de **citer le document** pour appuyer votre analyse, sans toutefois recopier des paragraphes entiers du document. Votre devoir doit apporter **une valeur ajoutée** au document et ne pas se contenter de répéter ce qui a été dit.

Un devoir juridique ne requiert pas de conclusion dans la mesure où la réponse apportée à la problématique formulée est dans le corps de vos développements. Toutefois, dans le cadre du commentaire de texte, il peut être pertinent d’ajouter 2 à 3 phrases à la fin de votre devoir pour conclure vos propos.

***Recommandation****.* Il est important de **relire** votre devoir avant de le rendre dans le cadre des travaux dirigés ou même dans le cadre des examens terminaux. L’expression écrite doit être **soignée**, il faut veiller à **corriger** les fautes de grammaire et de syntaxe afin de ne pas être pénalisé par le correcteur. La copie doit être aérée et l’écriture lisible.